

LA VILLE BOUGE P. 7 **AUTOUR DE L'ÉCOLE** P. 12 LE PATRIMOINE BÂTI AU P. 15 SERVICE DES IRIGNOIS P. 20 **CULTURELLEMENT VÔTRE**

EN DIRECT D'IRIGNY

TOUS RESPONSABLES P. 22

PATRIMOINE

P. 26 DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

> LA VIE SPORTIVE P. 28

P. 24

P. 30 TRIBUNE LIBRE

P. 31 **PETITES ANNONCES**

ACCUEIL DE LA MAIRIE :

04 72 30 50 50

le lundi de 13h30 à 18h, du mardi au vendredi, de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h le samedi de 8h30 à 11h30

> POLICE MUNICIPALE: 04 78 46 22 22

INFOS PRATIQUES / PERMANENCES

LOCAL DES PERMANENCES. À CÔTÉ DE LA SALLE VIGIER

- CONCILIATEUR DE JUSTICE : M. Chavanet, les 1er et 3ème lundis de chaque mois de 14h à 17h, sur rendez-vous pris au 04 72 30 50 50
- CONSULTATIONS JURIDIQUES GRATUITES PAR UN AVOCAT : permanences en Mairie, réservées aux Irignois, uniquement sur rendez-vous au 04 72 30 50 50
- SIGNALER UN PROBLÈME SUR L'ESPACE PUBLIC ...



La Métropole de Lyon offre une plateforme de services numériques pour simplifier vos démarches : signalement d'un problème dans l'espace public, commande d'un bac de déchet, demande de prestation de compensation handicap, horaires de bus, covoiturage, etc.

https://www.toodego.com/services/

LA MUNICIPALITÉ À VOTRE ÉCOUTE

POUR CONTACTER MME LE MAIRE

Blandine FREYER 04 72 30 50 64

POUR CONTACTER LES ADJOINTS

04 72 30 50 62



Isabelle CITTADINO

Sports et Loisirs, Fêtes et Animations, Mobilités, Affaires Economiques, Numérique et Communication Municipale



Saïd MAZOUZI

Développement Social, Emploi, Logement, Politique de la Ville, Seniors

Vice-Président du CCAS



Edith MERCIER

Culture, Patrimoine, Devoir de Mémoire



Véronique BILLAUD

Administration Générale et Logistique Municipale, Sensibilisation au Développement Durable, Économie d'énergie, Petite Enfance, Enfance et Famille



Pierre VERD

Environnement : zones agricole et naturelle, Agriculture, Gestion des Eaux, Gestion des Risques, Cimetières, Jumelage et Parrainage



Céline FAVRE-VICTORIA

Scolaire, Périscolaire, Restauration Scolaire et Cadre de Vie, Aménagement Durable et Écologie Urbaine



Patrick BOSGIRAUD Ressources Humaines, Éclairage Public, Suivi des travaux et relations avec la Fondation Dorothée Petit



François BAILLY

Finances en charge des budgets



Veuillez noter les dates limites de dépôt de vos articles :

- Pour la parution d'avril : avant le 1er mars impérativement
- Pour la parution de mai : avant le 1er avril impérativement



ÉDITORIAL



"Nous devons rester optimistes,

croire en l'avenir, et avoir des am-

bitions qui ne nous cantonnent

ouvrent aux autres. "

Loin de l'agitation et des incertitudes budgétaires de notre représentation nationale, ce mois de février est particulièrement studieux pour les Élus et les Personnels municipaux qui doivent élaborer notre budget, fruit d'un travail de plusieurs mois.

Les collectivités doivent voter leur budget annuel avant le 30 mars et il y a beaucoup d'inconnues pour le formaliser : sur quel levier devrons-nous faire des économies ? Sur quelles recettes ne pourrons nous plus compter ? Quelles seront les dépenses imprévues auxquelles nous devrons faire face?

Malgré toutes ces questions et cette situation inédite, je peux d'ores et déjà garantir aux Irignois ainsi qu'à nos associations, le maintien de tous les services municipaux et l'accompagnement financier et logistique pour cette nouvelle année.

Depuis l'année dernière, février est le mois dédié au Débat d'Orientation Budgétaire qui annoncera les choix politiques de la majorité pour 2025 et les prospectives des années futures, que ce soit en fonctionnement comme en investissement.

Je vous annonce que la Commune est désormais propriétaire du terrain sur lequel se trouve l'église Saint Pie X sur le quartier d'Yvours, avec une acquisition à 2 200 000 euros. Afin de penser et d'aménager le quartier, nous lancerons une importante phase de diagnostics, d'études et de concertations. Au vu de l'enjeu, à l'échelle d'Irigny, nous nous ferons accompagner par des experts professionnels.

L'année qui vient de débuter va voir se concrétiser des projets dont la phase administrative s'achève : la création des allées du cimetière de Taillepied, la réalisation de la zone multi-activités d'Yvours (presque deux ans après l'annonce d'une réunion de concertation pour recueillir les besoins des Irignois!), la poursuite de notre programme de plantation d'arbres, le square végétalisé en hyper-centre, l'aménagement du Petit chemin des Flaches, la première phase du réaménagement des cours d'école (Maternelle Billon, Maternelle Village et Elémentaire Village). Et d'autres, pour lesquelles des études sont toujours en cours : la réhabilitation

> des aires de jeux aux Sélettes et avenue de Verdun, le lancement de la réhabilitation énergétique du GS Billon.

Comme le disait Georges Clémenceau pas dans le passé mais qui nous « il faut savoir ce que l'on veut. Quand on le sait, il faut avoir le courage de le

dire. Quand on le dit il faut avoir le courage de le faire »!

Nous devons rester optimistes, croire en l'avenir, et avoir des ambitions qui ne nous cantonnent pas dans le passé mais qui nous ouvrent aux autres.

En parlant d'avenir, deux dossiers métropolitains sont soumis à votre avis : le plan de prévention du bruit et le plan de mobilités. Vous pouvez les consulter et contribuer à enrichir les débats en y apportant vos réflexions.

A travers les divers évènements irignois, dont la Matinée de nettoyage de la zone agricole et naturelle, le Carnaval le 23 mars et la Semaine de Printemps de l'École de Musique, nous pouvons mesurer l'importance des relations humaines et sociales. Par vos actions, culturelles, festives, sportives, économiques, solidaires, par les liens que vous tissez avec les uns et les autres, vous faites vivre Irigny. Par nos partenariats, par nos échanges, NOUS faisons vivre Irigny!

> Alors à très vite! Blandine FREYER, Maire





MUNICIPALITÉ À VOTRE RENCONTE

Madame le Maire et ses Adjoints viendront à la rencontre des Irignois à partir de 10h30

> samedi 1^{er} mars chemin de Presles / chemin des Laies







ÉTAT CIVIL

NAISSANCES:

- · Rémi Jin Accary
- Soline Nivard
- Joseph de Chabot-Tramecourt
- Lou Prévost

DÉCÈS:

- Sophann Svay née Kem
- Mireille Cornern née Bonhomme
- Mohamed Soukeur
- Jacqueline Cazalé née Verdier
- Patrick Girard

REMERCIEMENTS

Sylvie Girard son épouse, ses enfants Virginie, Jean Philippe et Marc, ses petits-enfants, Léonie, Alice, Nolan et Victoire vous remercient pour toutes les marques d'affection que vous nous avez témoignées par votre présence, vos messages, vos pensées et d'avoir pris part à notre peine lors du décès de Patrick Girard.

DON DU SANG

PROCHAINE COLLECTE:

Mercredi 14 mai

De 15h15 à 19h15, à la Pastorale, Centre Culturel de Champvillard.

RDV sur : dondesang.efs.sante.fr



Tél: 04 78 46 01 92

POLICE MUNICIPALE

LES HORAIRES DE LA POLICE MUNICIPALE ÉVOLUENT



Le Service de la Police Municipale est désormais ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h15 sans interruption.

Tél: 04 78 46 22 22

UN NOUVEL AGENT INTÈGRE L'ÉQUIPE



"Agent de Police Municipale depuis 2010, j'ai commencé en 2006 en tant qu'agent de surveillance de la voie publique pendant 4 ans à la ville de Lyon et Tassin-La-Demi-Lune. J'ai travaillé 8 ans sur la commune de La Mulatière puis 5 ans à Pierre-Bénite.

Cela m'a permis d'acquérir de l'expérience et des compétences que j'ai à cœur de mettre à profit des Irignoises et Irignois."

RETOUR SUR LA NEWSLETTER

VOUS NE VOULEZ RIEN RATER DE LA VIE IRIGNOISE?

Inscrivez-vous dès à présent à la newsletter de la Ville d'Irigny et recevez chaque mois les dernières actualités de la Commune.

Envie de recevoir la newsletter de mars?

Inscrivez-vous en scannant ce QR code:



INFORMATIONS PAROISSIALES

Messe du dimanche : 9h30 en l'église Saint-André (voir www.messes.info ou feuille d'informations paroissiales bimensuelle).

Messes en semaine: 8h30 Laudes, 8h45 messe le mercredi en l'église Saint-André

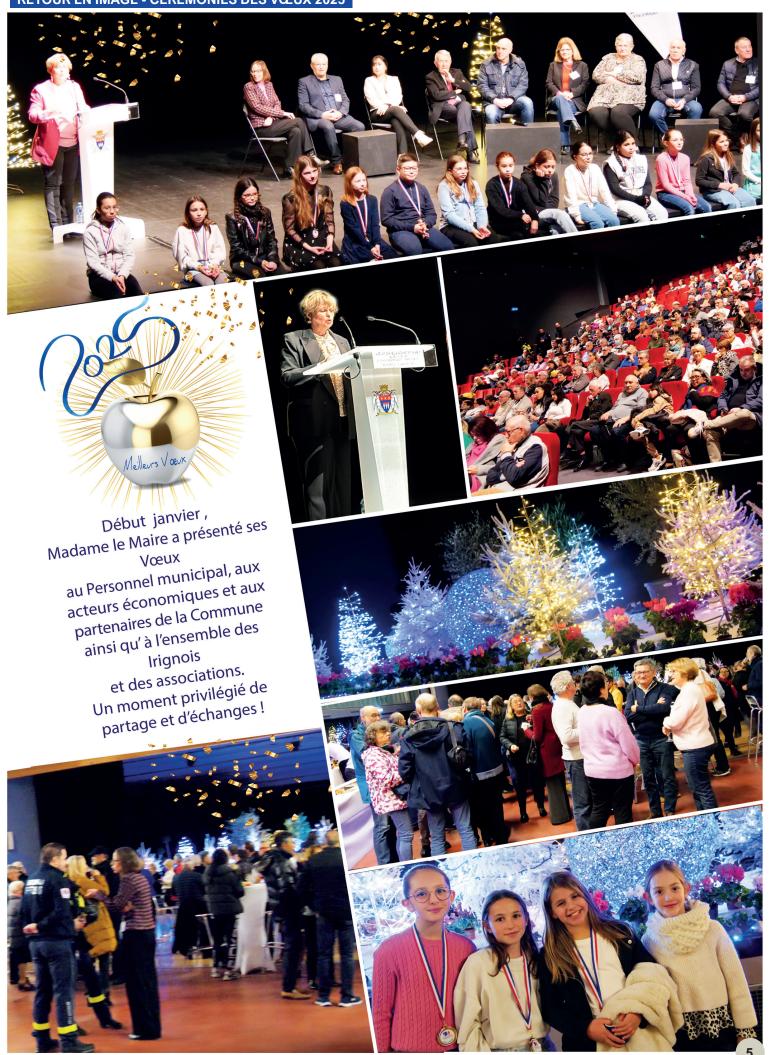
Permanences d'accueil :

7 bis place de l'église (portail blanc à droite de l'église Saint-André) : Les mercredis et samedis de 10h à 12h (hors vacances scolaires).

Horaire des messes et événements :

Mercredi 5 mars: messe des Cendres à 8h45 en l'église Saint-André

Tél: 04 87 62 30 93 Courriel: paroisse.irigny@yahoo.fr



LES SENIORS À L'HONNEUR

DÉCOUVREZ LES PROCHAINES DATES DES ANIMATIONS SENIORS :

Jeudis 13 et 20 février : atelier mémoire, de 9h30 à 11h, en salle Vigier

Mardi 18 février : atelier « Bien vivre à domicile », animé par Amélie Coste,

ergothérapeute, à 14h, en salle Vigier

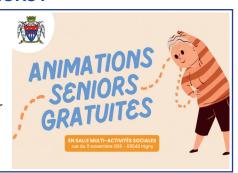
Jeudi 20 février : découverte jeux vidéo, à partir de 14h30, en salle Passerelles

Mardi 4 mars: projection d'un film, à 14h, en salle multi-activités

Jeudis 6, 13, 20 et 27 mars et 3 avril : atelier mémoire, de 10h à 11h30, en salle Vigier

Mardi 11 mars : loto, à 14h30, en salle multi-activités

Mercredi 19 mars : jeux de société, à 14h30, en salle multi-activités Mardi 25 mars : peinture sur toile, à 14h30, en salle multi-activités



RETOUR EN IMAGES - DERNIER TRIMESTRE 2024

















N° 572 février 2025 **WWW.IRIGNY.FR**

RESSOURCES HUMAINES (RH)

Comme dans toute entreprise, deux leviers, dans une collectivité, sont indispensables à la gestion des projets, au bon fonctionnement du service public, à la mise en œuvre des politiques locales : les finances et le personnel. A lrigny, la politique RH a été déclinée concrètement afin de répondre aux enjeux réglementaires et sociétaux, d'améliorer le bien-être des agents municipaux et d'être une collectivité attractive.

La Municipalité d'Irigny a récemment finalisé deux projets majeurs dans le domaine des ressources humaines : le changement du régime indemnitaire et le règlement du temps de travail. Ces réformes s'inscrivent pleinement dans la ligne directrice fixée par Madame le Maire, à savoir l'équité, l'attractivité et le bien-être du personnel. Ces initiatives témoignent de l'engagement de la Municipalité à valoriser ses agents tout en renforçant l'attractivité de la Collectivité.

LE NOUVEAU RÉGIME INDEMNITAIRE : une réforme au service de l'attractivité

Le régime indemnitaire est l'ensemble des primes pouvant être attribué aux fonctionnaires, selon leurs missions et la manière dont ils les exercent. En 2024, l'augmentation de 10% de l'enveloppe du nouveau régime indemnitaire a permis de « récompenser » et de reconnaître le travail des agents irignois, de retenir et d'attirer au sein des services des agents compétents. Un véritable dialogue social a été instauré et a permis de co-construire les bases d'un nouveau régime indemnitaire.

Vers un Personnel plus épanoui et engagé

Les réformes mises en place par la Municipalité d'Irigny illustrent une volonté forte de revaloriser ses agents tout en adaptant les conditions de travail aux besoins contemporains. En augmentant le budget alloué aux régimes indemnitaires et en offrant une plus grande flexibilité dans l'organisation du temps de travail, la Commune se positionne comme un acteur majeur de l'attractivité territoriale et du bien-être des fonctionnaires.

Grâce à un dialogue constant et à une écoute active, lrigny continue de s'engager pour l'épanouissement de ses agents en poursuivant son objectif d'une administration locale plus moderne, équitable et efficiente.

LE RÈGLEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL : une conception participative et socialement responsable

C'est un document qui fait référence sur la collectivité, dans lequel est déclinée l'organisation du temps de travail à Irigny, avec des règles applicables à tous les agents, dans un souci d'équité. Pour rappel, chaque agent, à temps plein, doit travailler 1607h/an. Afin de répondre aux attentes de ses fonctionnaires, Madame le Maire a organisé un sondage auprès de l'ensemble du personnel. Le résultat fut le suivant : 95% des agents ont opté pour un cycle de 36 heures hebdomadaire permettant 6 jours de RTT.

Ce choix de flexibilité a été accompagné d'un travail intensif mené entre la Direction Générale des Services (DGS) et les représentants du personnel, donnant lieu à **sept réunions hebdomadaires** pour élaborer un règlement conforme aux attentes tout en respectant les contraintes légales et administratives. Le projet final a été présenté à l'autorité territoriale après un long processus de concertation.

Le nouveau règlement introduit plusieurs mesures innovantes, témoignage de l'accent social voulu par la Municipalité. Parmi les nouvelles dispositions, on peut citer :

- la possibilité pour chaque service de choisir entre deux cycles de travail, débouchant sur un choix commun pour l'ensemble du service après concertation avec les agents,
- la flexibilité du temps de travail individuel
- le télétravail
- le don de jours de congé : un dispositif de solidarité a été mis en place permettant aux agents de donner des jours de congé à un collègue en difficulté,
- des autorisations d'absence régies pour tous

Une présentation en « Grand Format » et une écoute continue



Le nouveau règlement du temps de travail a été présenté à l'ensemble des agents lors d'une réunion collective animée par les représentants du personnel, afin de répondre aux questions et dissiper toute incompréhension. Des permanences supplémentaires ont été organisées pour accompagner les agents dans la mise en œuvre de ces nouvelles règles et s'assurer que chacun puisse en comprendre pleinement les enjeux.

LES SUBVENTIONS ACCORDÉES PAR LA COMMUNE









Depuis 2020, la Municipalité a maintenu l'enveloppe financière allouée aux subventions associatives, alors même que la crise Covid a mis en veille les activités, alors même que les budgets deviennent contraints. Et elle a débloqué au cas par cas des enveloppes annuelles supplémentaires exceptionnelles d'un montant oscillant entre 11 000 et 30 000 euros pour des projets particuliers ou des événements exceptionnels.

Concrètement, ce ne sont pas moins de **40 associations** sportives, culturelles ou caritatives, qui font l'objet d'une attention particulière de la Municipalité avec un soutien financier direct lors du vote du budget annuel, mais aussi et surtout, une mise à disposition gratuite d'équipements nombreux et variés dont la Commune assure le bon entretien.

Chaque année, ce sont plus de **1 000 000 d'euros** qui sont fléchés vers les associations installées sur notre commune sous forme de dotations financières puisées sur le Budget de fonctionnement.

Ce sont aussi des frais de mise à disposition des installations qui représentent environ **300 000 euros** chaque année et qui s'ajoutent, suivant les années, au coût des rénovations ou de l'entretien lourd. C'est ainsi que les années de 2022 à 2025 sont des années importantes dans ce domaine avec des travaux majeurs à la piscine, au gymnase et au stade pour ne citer que les plus importants.

L'équipe municipale a pleinement conscience que cette richesse associative est précieuse et fait totalement partie de l'identité d'Irigny et, malgré les tensions budgétaires conjoncturelles, elle se tient aux côtés des associations pour que leurs adhérents profitent pleinement des activités associatives proposées.

EMPLOIS D'ÉTÉ - MODALITÉS D'INSCRIPTION

Irignois, Irignoise, tu es né(e) entre le 1er juin 2006 et le 31 août 2008 ? Tu es à la recherche d'un job d'été ?

La Mairie d'Irigny te propose une immersion de 15 jours dans l'un de ses services : scolaire, social, culturel, sportif, administratif, espaces verts et services techniques.









Les principales missions sont :

- assurer la propreté des équipements municipaux (groupes scolaires, pôle petite enfance, etc.),
- contribuer à l'entretien et à l'embellissement des espaces verts communaux,
- · réaliser de petits travaux techniques,
- effectuer des actions d'animation et d'accompagnement auprès de personnes âgées,
- faire des opérations administratives (archivage, secrétariat).

Pour cela, envoie, à recrutement@irigny.fr, avant le 31 mars :

- ton CV (curriculum vitae)
- ta lettre de motivation, avec les mentions suivantes :
- nom, prénom, adresse postale, e-mail, téléphone et date de naissance,
- la ou les période(s) de disponibilité d'une durée de 15 jours consécutifs, minimum,
- le ou les objectifs de cette candidature et le lien avec un projet personnel ou professionnel,
- les centres d'intérêt (activités associatives, culturelles, sportives).

La priorité sera donnée aux jeunes n'ayant pas eu de job d'été les années précédentes. Une cérémonie d'accueil avec signature des contrats aura lieu **en juin 2025**. Décrocher un job d'été c'est s'engager dans la vie citoyenne, en expérimentant des

Décrocher un job d'été, c'est s'engager dans la vie citoyenne, en expérimentant des missions, au service des usagers de sa commune !

PACTE DE COHERENCE METROPOLITAIN

VERS UNE MOBILITÉ DURABLE DU PETIT CHEMIN DES FLACHES À LA RUE DU 11 NOVEMBRE

Le projet de création de la voie verte rue de Boutan s'inscrit dans le cadre de l'axe 3 du Pacte de cohérence métropolitain 2021-2026, dédié aux modes actifs. Ce dernier a été retenu par la Municipalité pour favoriser l'interconnexion des territoires, assurer la continuité des parcours et offrir une modularité des moyens de transport, garantissant ainsi une fluidité dans les déplacements.

Grâce à cette initiative, les Irignois bénéficieront de cet aménagement pour se promener et flâner en toute sérénité, les collégiens pourront se rendre à leur établissement en toute sécurité...

Trois réalisations majeures vont ainsi voir le jour

• Prolongement de la voie verte :

sur la rue du 11 novembre, du carrefour route de Brignais au carrefour rue de Taillepied.

• Création d'une voie verte :

avec une noue végétalisée rue de Boutan, reliant les courts de Tennis au carrefour du Petit Chemin des Flaches.

• Requalification du Petit chemin des Flaches :

pour le rendre accessible aux modes actifs tout en préservant l'accès aux parcelles agricoles cultivées.

Un aspect important de ce projet est le segment de la voie verte situé devant le Centre culturel de Champvillard, qui a été conçu avec une attention particulière à la gestion des eaux pluviales. Les espaces végétalisés seront aménagés pour absorber les eaux de ruissellement.





FINANCEMENT DES TRAVAUX

Le financement de ces travaux est partagé entre notre Commune et la Métropole de Lyon, selon les modalités suivantes :

• Partie « rue 11 novembre » :

co-financement par notre Ville et les budgets de proximité dédiés à l'aménagement du domaine public accordés par la Métropole.

• Partie Boutan :

financement exclusif par le budget alloué par la Métropole de Lyon à la Conférence Territoriale des Maires Lônes et Coteaux, dont Irigny fait partie.

• Petit Chemin des Flaches : bien qu'il s'agisse d'une voie communale, la Métropole octroie une subvention de 150 000 € à notre commune pour soutenir la réalisation d'une voie intercommunale.

Ce projet ambitieux témoigne de l'engagement Municipal en faveur d'une mobilité durable, accessible, sécurisée et d'un cadre de vie embelli pour tous les habitants.

POINT ÉTAPE PROJET

AMÉNAGEMENT ZONE DE LOISIRS MULTI-ACTIVITÉS D'YVOURS ET PARKING ATTENANT



UNE PRÉSENCE VÉGÉTALE TRÈS FORTE POUR UNE AMBIANCE OMBRAGÉE ET RAFRAÎCHISSANTE

ZONE DE LOISIRS MULTI-ACTIVITÉS





* Photos d'illustration

ZONE DE STATIONNEMENT





COÛT GLOBAL (ÉQUIPEMENT + INSTALLATION)
42 757,68 € HT



QUELQUES INFORMATIONS LOCALES

- Dans le cadre de l'aide à des projets innovants, l'Association Musicale d'Irigny recevra une subvention de 1 000 € pour "Hautbois mesdames". Il s'agit de réunir les élèves et professeurs de hautbois dans un projet mettant en valeur le répertoire d'un certain nombre de compositrices.
- La Métropole de Lyon a décidé de doter 8 parkings, dont elle est propriétaire, d'ombrières photovoltaïques, afin d'augmenter la production d'électricité d'origine naturelle. Le parking de la gare d'Irigny, dans le quartier d'Yvours, fait partie des 8 sites retenus.
- Comme chacun le sait, une restructuration de la route de Saint-Genis-Laval est programmée, même si la date de cette réalisation est encore incertaine. Ce projet nécessite au préalable l'acquisition d'un certain nombre de parcelles de terrain, tant sur Irigny que sur Saint-Genis-Laval. La Métropole de Lyon a contacté tous les propriétaires concernés, et plusieurs transactions ont déjà été finalisées. Affaire à suivre....

LES NOUVEAUX VÉLO'V À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE SONT EN SERVICE!

Cela fait 20 ans que les vélos en libre service Vélo'v ont été mis en place à l'initiative de la COURLY et de son président Gérard Collomb. Ils rencontrent un grand succès puisqu'à l'heure actuelle, on dénombre 92 000 abonnés. Lyon était à l'époque précurseur en la matière, puisque les Vélib parisiens n'ont vu le jour que 2 ans plus tard.



Depuis le 29 janvier dernier, à côté de ces vélos rouges, sont apparus des **Vélo'v verts**. Ce sont des vélos à assistance électrique. Ils disposent d'une batterie fixe, et ont remplacé les anciens e-Vélo'v dont la batterie était amovible. Ces derniers n'ont en effet pas obtenu un grand succès auprès des utilisateurs, en raison de la lourdeur de cette batterie qu'il était nécessaire d'emporter avec soi après chaque utilisation, et de recharger par ses propres moyens.

Ces nouveaux vélos en libre-service sont à la disposition de tous. Dans un premier temps, la Métropole en a déployé **2 500**, qui ont été répartis dans les 428 stations du réseau. Notons que 800 d'entre eux ont été assemblés à Saint-Priest par l'entreprise Ultima Mobility. Les 9 250 bornes d'attache ont toutes été électrifiées par les Sociétés J.C. DECAUX et ENEDIS, et munies de cordons chauffants empêchant que la charge soit ralentie, même par grand froid.

Ils ont une autonomie de 40 kilomètres en pleine charge. Dotés d'un moteur de 8 newtons-mètres de couple, ils sont efficaces même en montée, ce qui est indispensable pour une utilisation généralisée dans notre Métropole. Ils seront dans un premier temps bridés à 20 km/h, puis ensuite à 25 km/h, ce qui représente la limite maximale autorisée. La batterie est située dans le cadre, en position centrale pour une meilleure stabilité. Les roues sont remplies d'une mousse anti-crevaison, ce qui devrait assurer un roulage parfaitement silencieux, ce qui n'était pas le cas des anciens Vélo'v. Notons encore qu'ils seront équipés d'un feu de freinage, d'un port USB, et d'un support pour smartphone sur le guidon.

L'abonnement annuel a été fixé à 99 € (78 € pour les 14-25 ans, et 49,20 € pour le tarif solidaire). Il peut être réglé par mensualités. Afin que ces vélos ne soient pas utilisés massivement par les professionnels, et notamment les livreurs, ce montant ne permet que 6 trajets par jour. Au delà, il faudra régler 1 € par course supplémentaire.

Pour les abonnés au service Vélo'v ou les utilisateurs occasionnels, le Vélo'v électrique sera également accessible au tarif d'1 € par trajet, dans la limite de 30 mn (au delà des 30 premières minutes, la tarification en vigueur s'applique).

Pour mémoire, rappelons les tarifs d'abonnement annuel des Vélo'v classiques :

- Plein tarif: 39 €

- Jeunes (14-25 ans) : 19,50 €

- Tarif solidaire : 15 €

MÉTROPOLE DE LYON

Accueil de la Métropole de Lyon : 04 78 63 40 40 Maison de la Métropole à Irigny : 04 28 67 31 50 Déchèterie de Pierre-Bénite : 04 37 22 95 39

ANNÉE 2025-2026

INSCRIPTION À L'ÉCOLE

Afin de garantir la qualité de l'accueil dans ses établissements scolaires et d'anticiper les besoins, la Commune vous remercie d'inscrire au plus tôt votre enfant pour la rentrée 2025. Pour cela, contactez le Point Accueil Familles de la Mairie, afin de convenir d'un rendez-vous permettant ainsi de procéder à l'inscription de votre enfant.

inscription

Tél: 04 72 30 50 68

PÉRISCOLAIRE

PARTICIPATION À L'OPÉRATION « DIS-MOI DIX MOTS»

Une initiative enrichissante pour les enfants

"Dis-moi dix mots" est une opération linguistique et culturelle lancée par le Ministère de la Culture, qui invite les élèves à s'approprier une sélection de dix mots, souvent liés à un thème particulier, en les découvrant sous différents angles : par le jeu, l'écriture, l'art, la poésie, ou encore la musique.

Un projet collectif et fédérateur

Au-delà des bénéfices pédagogiques, "Dis-moi dix mots" constitue également un projet collectif fédérateur pour les enfants, les animateurs et l'ensemble de la communauté éducative. Les différentes réalisations seront présentées sous forme d'expositions au printemps à la Bibliothèque et à l'accueil de la Mairie, créant ainsi un véritable lien entre les élèves, leurs familles et les acteurs éducatifs. Ce projet de grande envergure permet à chacun de se sentir impliqué et valorisé, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance à une communauté d'apprentissage et de partage.



Forte des questions climatiques qui sont au cœur de l'actualité, cette nouvelle édition de l'opération « Dis-moi dix mots » s'engage pour la planète en invitant les participants à repenser grâce à notre langue notre rapport au monde qui nous entoure!

À noter, retenir et partager les 10 mots de "Dis-moi dix mots pour la planète" :

BUTINER BIOME EMPREINTE CANOPÉE CONSÉCONSCIENT

DÉBROUSSER SOLAIRE VIVANT PALMERAIE GLANER

ÉCOLE CATHOLIQUE ANTOINE TRUCHET

À LA DECOUVERTE DE L'ART CONTEMPORAIN! Ecole Av.

Les élèves de grande section sont partis en bus pour visiter la biennale aux « Grandes Locos » à La Mulatière.

Nous avons été accueillis par notre guide Alice.

Elle nous a expliqué que ces grands bâtiments étaient avant une usine pour les trains. Les artistes ont créé des œuvres très différentes et souvent de grande taille, inspirées par les lieux.

Nous en avons observé et détaillé plusieurs : les 43 cocottes minutes qui sifflaient en chantant l'hymne international, les grands tissus qui pendaient du plafond avec des écritures en plusieurs langues dessus. Nous avons traversé le très long et gros tunnel en bois qui reposait sur des pieds en forme de tortue, nous avons cherché plein de détails sur la magnifique tapisserie géante Dans quelques semaines Alice viendra en classe pour nous apprendre à tisser.

Les enfants ont été très amusés par la balançoire géante, planche d'équilibre sur laquelle il fallait monter tous ensemble et équilibrer les côtés ou en faire basculer un.

Que de belles découvertes!

Classe de GS









GROUPE SCOLAIRE GILBERT BILLON CROSS USEP À L'ÉCOLE BILLON

Lundi 18 et mardi 19 novembre, toutes les classes de l'école Billon, de la moyenne section au CM2, se sont rendues au stade de Beauregard à Saint-Genis-Laval où était organisé le CROSS USEP. Sur place il y avait d'autres classes du secteur (Irigny, Saint-Genis Laval, Oullins-Pierre Bénite, Charly et Chaponost). Les MS devaient courir 600 m et jusqu'à 2000 m pour les plus grands. Chaque élève a bien couru et une pomme l'attendait à l'arrivée. Nous sommes repartis avec un diplôme de classe, un diplôme individuel et une coupe qui a commencé à circuler dans les familles.

Bravo à tous les élèves et merci aux enseignants, ATSEM, AESH et parents qui ont contribué au bon déroulement de cet événement !





LES ÉLEVÉS DE L'ÉCOLE BILLON DONNENT DE LA VOIX...



Le vendredi 13 décembre, les élèves de la Grande Section au CM2 de l'école Gilbert Billon se sont réunis pour présenter leur répertoire de chants aux parents. Ce concert des Hivernales est un moment fort de l'année. L'occasion de montrer le travail mené depuis le début d'année avec notre intervenante de l'École de Musique. À cette occasion, les parents de l'association Tour' Billon ont proposé une vente de boissons, crêpes et bonbons pour le bonheur des petits et des grands.

Les lundis 16 et mardi 17 décembre, les élèves de CM de toutes les écoles d'Irigny ont donné leur concert de chorale sur le thème des comédies musicales : Mary Poppins, la mélodie du Bonheur, le Soldat Rose... Un répertoire exigeant, une représentation de qualité qui a rendu les élèves fiers de leur prestation.





Contactez-nous pour une estimation gratuite



16 Avenue de Bezange 69540 IRIGNY

04 72 30 14 09

DIAGNOSTICS OFFERTS *

* voir en agence





30, rue du Vieux Port - 69540 IRIGNY • 04 78 56 51 47 • info@ami-tech.fr







ENTREPRISE GREINER

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - SANITAIRE CLIMATISATION

INSTALLATION - NEUF - RENOVATION

9 rue de Taillepied - 69540 IRIGNY

Tél.: 04 72 30 44 00

Mail: entgreiner@orange.fr

UN IMPORTANT PATRIMOINE BÂTI COMMUNAL AU SERVICE DES IRIGNOIS

Le patrimoine bâti communal, qu'il s'agisse des bâtiments historiques, des équipements publics ou des infrastructures locales, constitue un élément essentiel de l'identité, de la mémoire et du dynamisme de la Commune. Dans un contexte où les défis environnementaux, économiques et sociaux se multiplient, l'entretien et le développement de ce patrimoine s'imposent comme des priorités stratégiques.

Renforcer la cohésion sociale et la qualité de vie

L'entretien et le développement du patrimoine bâti communal ne sont pas uniquement une question de valorisation esthétique ou économique, ils jouent également un rôle clé dans le lien social et la qualité de vie des habitants. Les espaces publics bien entretenus, les bâtiments Communaux accessibles et les infrastructures modernes et sécurisées améliorent le cadre de vie des citoyens, en renforçant la convivialité et en favorisant les interactions sociales.

Pour une Commune de plus de 9 000 habitants, le patrimoine municipal compte une quarantaine de bâtiments :

- · Bâtiments administratifs et techniques,
- Établissements scolaires,
- Structures d'accueils pour la Petite Enfance,
- Cimetières,
- Équipements sportifs,
- · Équipements culturels,
- · Lieux de cultes,
- · Bâtiments historiques,
- Équipements multi-activités,
- · Logements individuels loués.

De nombreux Irignois fréquentent ces lieux car ils sont le siège de nombreux services municipaux :

- · Accueil,
- Etat civil,
- · Urbanisme,
- · Scolaire.
- · Restauration scolaire,
- · Périscolaire,
- Service social
- · Service logement,
- · Restauration pour les séniors,
- · CCAS,
- Culture,
- Piscine,
- Etc...

Réduire l'empreinte écologique par la réhabilitation

Face aux enjeux environnementaux actuels, la réhabilitation du patrimoine bâti apparaît comme une solution efficace et durable. Plutôt que de démolir les bâtiments anciens pour les remplacer par de nouvelles constructions, la restauration permet de conserver les matériaux existants tout en conservant l'identité de la Ville et en améliorant la performance énergétique des bâtiments.

LES BÂTIMENTS DE LA COMMUNE

ÉQUIPEMENTS CULTURELS







STRUCTURES PETITE ENFANCE





ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES





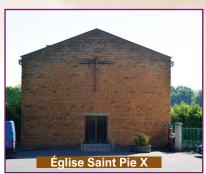




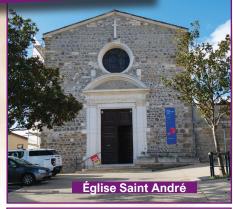
PATRIMOINE







LIEUX DE CULTE









ET SES DIFFÉRENTS UTILISATEURS

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS











MAIRIE



SALLES MULTI-ACTIVITÉS

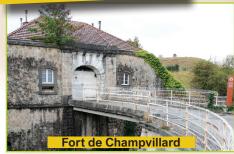








FORTS MILITAIRES





PATRIMOINE LOCATIF



L'ensemble du tissu associatif (sportif, culturel, social et de loisirs) bénéficie de l'usage de nombreux locaux à titre gracieux.

Pour certaines associations, l'usage peut en être totalement dédié :

Maison de la Tour, Association du Patrimoine Louis Dunand, Association des chasseurs, Anciens combattants, Comité des œuvres sociales de la Commune (COS), ALI, Alerte Solidarité...















Cette ancienne école est un lieu regroupant plusieurs associations:

- · Club de plongée,
- · Siège de la JSI,
- · Association des Secouristes,
- Association A.R.T.,
- · Club d'échecs.



Valoriser le Patrimoine bâti irignois

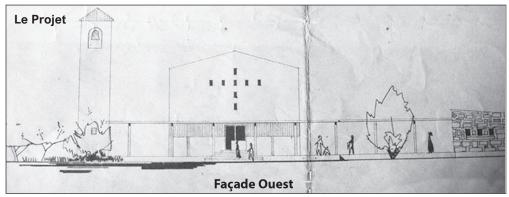
Pour tous ses locaux, la Municipalité mobilise ses Services techniques, des prestataires et inscrit des lignes budgétaires afin qu'ils puissent accueillir en permanence toutes ces activités. Avec une attention toute particulière sur la réglementation en termes de sécurité, d'accessibilité et de confort pour les utilisateurs au travers du nettoyage, du chauffage... Il s'agit de frais de fonctionnement pour la collectivité.

Une volonté municipale affirmée pour maintenir ces équipements en leur dédiant également des investissements lourds et structurants, pour répondre entre autres au décret tertiaire (rénovation énergétique).



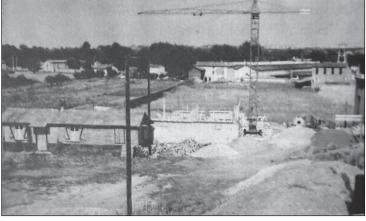
L'ÉGLISE SAINT PIE X

Le projet de remplacer la chapelle en bois d'Yvours par une église est apparu après la fin de la seconde guerre mondiale. L'abbé René Fressenon est en charge de la nouvelle paroisse créée le 19 novembre 1954. Monsieur Martin se charge de constituer une SCI (Société Civile Immobilière). Il charge René et Didier Martin-Payen d'établir les plans d'une future église. Le projet, face au peu de moyens de la paroisse, est un bâtiment rectangulaire avec une façade et un soubassement en pierre, le reste sera en béton. Un petit cloche-mur ponctue la façade postérieure. Les vitraux ont été réalisés par des étudiants des Beaux-arts de Lyon sous le contrôle de M. Durif. Il y avait un presbytère. L'édifice sera inauguré le 21 mars 1965.



Essor - 25 novembre 1962

Le gros œuvre de l'église Saint Pie X sera bientôt achevé à Irigny-le-Bas



PAROISSE SAINT PIE X

Yvours - IRIGNY

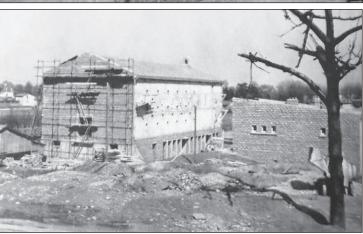
016

Notre nouvelle église, à la construction de laquelle vous avez porté intérêt, va enfin pouvoir être ouverte à l'assemblée chrétienne et au service du Seigneur, les travaux essentiels étant terminés.

LA BÉNÉDICTION aura lieu LE DIMANCHE 21 MARS à 16 heures,

au cours de la première messe qui y sera célébrée. Nous sommes heureux de vous inviter à y participer et à partager notre soie en ce sour.

La communauté paroissi



1962 : Construction de l'église



21 mars 1965 - Construction de l'église terminée

Nous serions heureux de votre présence pour notre Assemblée Générale qui se déroulera le samedi 15 février 2025 en salle Vigier à 16h (15h30 pour l'émargement)

Cotisation : chèque de 20 € à l'ordre de l'Association du Patrimoine

André Sanlaville, président de l'Association du Patrimoine d'Irigny Louis Dunand

CTM LÔNES ET COTEAUX DU RHÔNE*: UN THÉÂTRE, DES THÉÂTRES PARTENAIRES

Au mois de février, suivez la compagnie Mmm... et la truculente Marie-Magdeleine, directrice artistique et interprète de la compagnie, au travers de la galerie de personnages qu'elle incarne avec brio dans les pièces que vous pourrez découvrir au Sémaphore ainsi que dans les théâtres partenaires de la CTM (Conférence Territoriale des Maires).

Cette proposition est le fruit d'une collaboration entre les théâtres pour vous permettre de découvrir des artistes et de profiter de tarif réduit aux spectacles si vous êtes abonné à l'un des théâtres.

G.R.A.I.N.: HISTOIRE DE FOUS

1 comédienne, 8 personnages!

Marie-Magdeleine débarque au G.R.A.I.N., le Groupe de Réhabilitation Après un Internement ou N'importe, où elle devra animer un stage de théâtre le temps d'une folle journée...

Samedi 15 février 2025 à 20h30 - Le Sémaphore - Dès 12 ans - Tarifs de 10 € à 23 €



*La Conférence Territoriale des Maires Lônes et Coteaux du Rhône regroupe les communes suivantes : Charly, Irigny, La Mulatière, Givors, Grigny, Oullins-Pierre-Bénite, Sainte-Foy-lès-Lyon, Saint-Genis-Laval, Vernaison.

DATES DES SPECTACLES DANS LES AUTRES THÉÂTRES: "La famille vient en mangeant" le 3 février à 20h à La Mouche (Saint-Genis-Laval), "Tant bien que mal" le 19 février à 20h et le 20 février à 19h à La Renaissance (Oullins-Pierre-bénite) et le 21 février à 20h au théâtre de Givors

ACTIONS CULTURELLES EN MILIEU SCOLAIRE

Chaque année, autour des spectacles, des parcours d'actions culturelles (rencontres et ateliers avec les artistes) sont coconstruits avec les équipes enseignantes. Cette saison, un parcours long est dédié aux maternelles en lien avec le spectacle Inuksuk de la compagnie Zeïf (programmé le 25 janvier dernier au Sémaphore).

En décembre, lors d'un premier rendez-vous, les enseignantes des écoles maternelles Hilaire-Dunand et Gilbert-Billon ont eu l'opportunité de suivre une formation animée par Alexia Volpin, chorégraphe de la compagnie, au Sémaphore. Cette session s'inscrit dans le prolongement d'une première formation dispensée par Estelle Mayet, conseillère pédagogique EPS de la circonscription d'Irigny-Mions et Paul Bouvard, conseiller pédagogique EPS départemental, dans le cadre de ce parcours autour du mouvement et soutenu par l'IEN (Inspection de l'Éducation nationale).

L'objectif de ce temps est de préparer les enseignantes à appréhender les ateliers de mise en mouvement, qui auront lieu de février à avril, pour et avec les élèves de maternelles sous la houlette des danseuses de la compagnie Zeïf.



ANIMATIONS JEUX VIDÉO

Notez dès à présent une après-midi conviviale en famille pour expérimenter des jeux sur place le **jeudi 27 février 2025!** Inscrivez-vous auprès des bibliothécaires au **04 78 46 27 17** Et sans oublier que les prêts de consoles et jeux vidéo se poursuivent en salle passerelles!





LA LÉGENDE DES 1000 GRUES, ŒUVRE COLLECTIVE





Rassembler mille grues d'ici le printemps afin de construire ensemble une sculpture d'origamis, tel est le défi lancé aux Irignois depuis le début de l'année.

Comment participer?

Vous pouvez vous inscrire à l'un des ateliers proposés à la Bibliothèque ou au Centre Culturel, ou bien si vous êtes déjà familiers de l'origami, retrouvez le tutoriel mis en ligne sur le site de la ville afin de faire des grues chez vous. Enfin, partagez le pliage autour de vous, en famille, avec vos amis, cela reste la meilleure façon d'atteindre l'objectif de cette œuvre collective.

Où et quand?

Jusqu'à fin avril, des points de dépôts des grues sont installés au Centre Culturel, à la Bibliothèque et à l'accueil de la Mairie et des ateliers sont organisés. Consultez l'agenda en ligne sur le site de la ville. N'hésitez pas à vous adresser à l'équipe du service Culture!

Retrouvez les ateliers pliage ou téléchargez notre tutoriel pliage:



AGENDA CULTUREL

Mardi 11 février à 19h30



Le Mime : conférence-spectacle avec Benoit Turiman / Tout public

Vendredi 14 février à 9h15 et 10h15 P Vendredi petits - De 3 mois à 3 ans

Samedi 15 février à 20h30 S



G.R.A.I.N. de la Cie MMM... / Tout public dès 12 ans

Mercredi 19 février à 16h30 P



Paroles, lecture par Ernest Afriyé / Dès 4 ans

Vendredi 21 février à 20h30 S



Mytho 2.0, spectacle de François Martinez / Tout public dès 7 ans

Mercredi 26 février à 17h



Catapulse, spectacle jeune public de la Cie Masure Cadencée / De 2 à 102 ans

Mercredi 5 mars à 16h30 B



Conte et raconte - Dès 4 ans

Jeudi 6 mars à 15h S



L'arbre à contes, cinéma d'animation et lecture pour enfant en collaboration avec le SMIRIL / Dès 5 ans

Mardi 11 mars à 19h S



Les Petits touts, spectacle de la Cie Blabla productions / Tout public dès 4 ans

S Sémaphore

P Salle Passerelles B Bibliothèque

ASSOCIATION MUSICALE D'IRIGNY

SAMEDI 8 MARS – 17H AU SÉMAPHORE **HAUTBOIS MESDAMES**

Une rencontre régionale des élèves d'Irigny, Lyon, Bourgoin, Chalon et Valence avec leur professeur (e) Brigitte Voidey, Claudine Heissler, Edith Rambaud et Céline Revmond.

Un projet qui s'inscrit dans notre participation à la journée du 8 Mars "journée de la femme" et dans le schéma Métropolitain des Enseignements Artistiques autour du thème de l'Égalité.

Les classes de hautbois mettent en avant le répertoire des compositrices et des pédagogues.

Les élèves jeunes petits et grands se retrouvent autour de la pratique collective et de la musique d'ensemble avec un stage ou journée de travail puis se produiront au Sémaphore à la toute fin des vacances d'hiver.

Pour découvrir un nouveau répertoire, des œuvres de Clara Schumann ; Fanny Mendelssohn; Liz Sharma; Lily Boulanger; Marina Dranishnikova; Marguerite Canal; Margaret Lucy Wilkins...

Venez nous rejoindre au Sémaphore entrée libre sur réservation





PRÉSERVATION DE LA NATURE - 15 MARS

Irigny a la chance de posséder une véritable "couronne verte", avec de nombreux chemins permettant à tous de se promener.

Malheureusement, elle est trop souvent victime de l'incivilité de personnes irrespectueuses de la nature qui la prennent pour une déchetterie à ciel ouvert, alors que les vraies déchetteries sont pourtant facilement accessibles et ouvertes à tous (la plus proche est à Pierre-Bénite)!

Ainsi, la Commune fait une nouvelle fois appel à la bonne volonté, au courage et au civisme de ses citoyens pour venir donner un coup de propre à la zone naturelle.

Venez nombreux, équipés de vos bottes et de votre bonne humeur, le samedi 15 mars, pour dire STOP à cette pollution!

Départ à 9h du parking du Centre Culturel de Champvillard.

La Commune fournit les gants et les sacs de ramassage.



RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DU RHÔNE

RESTEZ INFORMÉ DES ÉTAPES DU PROJET!



Julien Vuillemard, Maire de Vernaison ; Blandine Freyer, Maire d'Irigny ; Marc Mamet, Maire de Feyzin ; Pierre Athanaze, Vice-président de la Métropole de Lyon ; Jérôme Bub, Président du SMIRIL ; Mathieu Stortz, Directeur général de la CNR et Nicolas Chantepy, Directeur général adjoint de l'Agence de l'eau RMC

Les objectifs et principes des travaux

La restauration écologique vise à redonner au Rhône un fonctionnement plus naturel, dans un espace de liberté et avec un transport sédimentaire en partie retrouvés. Par l'enlèvement des anciennes digues « Girardon » du 19° siècle implantées pour la navigation, le creusement de bras secondaires (lônes) et la remise de sédiments au fleuve, les travaux favoriseront la biodiversité, en rétablissant des milieux propices à de nombreuses espèces. Pour en savoir plus : https://www.cnr.tm.fr

UNE NEWSLETTER POUR EN SAVOIR PLUS :

La CNR s'apprête à créer une newsletter à propos des travaux de restauration écologique du Rhône des secteurs d'Irigny, Vernaison et Feyzin.

La CNR souhaite informer les riverains et usagers des bords du Rhône sur les différentes phases de travaux du chantier d'ampleur qui démarre actuellement, leurs objectifs, leurs mises en œuvre et l'impact sur le paysage et la fréquentation des sites. Cette newsletter aura une périodicité variable en fonction des saisons de travaux qui ne peuvent se réaliser qu'entre septembre et fin février afin de respecter les cycles de la faune et de la flore, et ce, sur 3 années.

Vous pouvez communiquer votre adresse électronique pour un envoi périodique direct, à :

restauration-rhone@cnr.tm.fr



MAISON DE LA TOUR

Dès le 03/02/2025 Inscriptions accueil de loisirs pour les Irignois – Vacances d'hiver Inscriptions accueil de loisirs pour les non-Irignois – Vacances d'hiver

14/02/2025 Soirée Jeunes

Dès le 17/02/2025 Inscriptions accueil de loisirs pour les Irignois – Mercredis d'avril à juillet Inscriptions accueil de loisirs pour les non-Irignois – Mercredis d'avril à juillet

Du 24/02 au 07/03/2025 Accueil de loisirs – 3-11 ans – Vacances d'hiver

Du 24/02 au 07/03/2025 Accueil libre – 11-17 ans – Vacances d'hiver

15/03/2025 Animation parents-enfants « Fais ta pâte à tartiner »



ANIMATION PARENTS-ENFANTS "FAIS TA PÂTE À TARTINER"

Venez découvrir notre prochain atelier parent-enfant intitulé "Fais ta pâte à tartiner", avec L'Heure du Goût-Thé (Grigny sur Rhône), qui aura lieu le **samedi 15 mars, de 10h à 11h30 à la Maison de la Tour**. Inauguré l'année passée, cet atelier entre création, dégustation et sensibilisation sera au cœur d'une matinée accessible dès le plus jeune âge (ouvert aux enfants à partir de 3 ans). Après l'effort, le réconfort d'une onctueuse tartine saine et artisanale, sucrée et goûtue! Tarif pour un atelier : 15 € pour un parent et un enfant.

Possibilité de prendre une carte d'abonnement pour 5 séances parent-enfant au tarif de 60€.



ACCUEIL DE LOISIRS 3-11 ANS - VACANCES D'HIVER

Chez les 3-6 ans, l'imaginaire et le dépaysement seront au cœur d'un programme porté sur les voyages merveilleux aux pays des neiges. Ateliers créatifs (grandes fresques, grands jeux...), lectures et balades rythmeront deux semaines exaltant la découverte et l'initiation.

Pour les 6-11 ans, les enfants seront invités dans l'école de magie la plus spectaculaire du monde, à travers les différents cours de l'école (potions, métamorphose, botanique, histoire de la magie...). Ils se verront plonger dans un univers féerique et magique. Au programme : création de baguettes magiques, tournoi de balais volants, tours de magie et tournoi d'échecs géants...

Vous trouverez les programmes complets, ainsi que les dossiers d'inscription sur notre site internet ou à l'accueil de la Maison de la Tour.

ACCUEIL LIBRE - SECTEUR JEUNES - VACANCES D'HIVER

L'accueil libre sera ouvert pour les vacances d'hiver du **24 février au 7 mars**. Les jeunes seront accueillis à la Maison du Temps Libre **de 9h à 18h**, en journée continue, mais peuvent aussi venir et partir comme ils le souhaitent avec une autorisation parentale. Avec pour thème central "Tout et son contraire", ces vacances d'hiver permettront aux jeunes, de s'essayer autant à des activités physiques que manuelles, avec pour fil conducteur la nécessité de parvenir à un équilibre dans leur programme, pour lequel ils seront consultés. Leur autonomie et esprit d'initiative seront encore sollicités au cours de la deuxième semaine de vacances, puisqu'ils auront la responsabilité d'organiser eux-mêmes une sortie de leur choix, selon leurs envies!

Pour vous inscrire ou si vous souhaitez plus de renseignements, rendez-vous à l'accueil de la Maison de la Tour.

Attention, il n'y aura pas de restauration sur place, mais la possibilité d'emmener son pique-nique ou de rentrer manger chez soi.



40^{èME} CARNAVAL D'IRIGNY

En avant-première, nous vous donnons rendez-vous non pas un samedi, mais le **dimanche 23 mars pour le 40**ème **Carnaval d'Irigny**! Pour cette édition anniversaire exceptionnelle, revivez 40 ans de festivités à travers un grand best-of thématique qui ravivera certainement de beaux souvenirs autant qu'il contribuera à en créer de nouveaux! Pas un mais des thèmes donc, aussi nombreux que le nombre de bougies soufflées en cette 4ème décennie, à l'instar des bandes dessinées, du cirque ou bien des pays du monde...

La Ville d'Irigny, la CACI et la Maison de la Tour vous attendent nombreux et déguisés, prêts à venir déambuler dans les rues d'Irigny, à danser aux rythmes de la batucada et de la fanfare. Comme toujours, un petit train permettra à celles et ceux qui le désirent d'être transportés du quartier d'Yvours au centre du village. Veuillez enfin noter que pour cette année pas comme les autres, la CACI organise un grand repas! Vente de tickets repas et de tombola auprès de la CACI, de Tamaris ou à l'accueil de la Maison de la Tour.

Programmation complète à retrouver dans les prochains

Les programmes et les fiches de réservation sont disponibles sur notre site internet **www.maisondelatour.com**Pour vous inscrire ou si vous souhaitez plus de renseignements, rendez-vous à l'accueil de la Maison de la Tour,
par mail à **accueil@maisondelatour.com** ou par téléphone au **04 78 46 05 14**

CLASSES EN "5"

PRÉPARATION DU CARNAVAL 2025



Les Classes en 5 seront heureuses de retrouver les Classards de 10 ans pour préparer des décorations pour le char du carnaval le **samedi 1**er **mars de 9h à 14h en salle Vigier**. Merci de confirmer la participation de votre enfant par email ou par téléphone (nous prévoirons un en-cas à midi).

Le défilé du carnaval aura lieu le **dimanche 23 mars**, si vous souhaitez participer à la préparation du char ou des costumes, merci de vous manifester auprès d'un membre du Bureau.

Pour plus de renseignements ou pour nous rejoindre n'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou par email à ou compléter le bulletin d'inscription à remettre dans la boite des classes en mairie avec votre règlement : 25 € par Classard, 20 € pour les 20 ans et gratuit pour les 10 ans.

Nom :		Prénom :
Date de naissance :		
Adresse :		
Téléphone :	Courriel:	

CHANGEMENT DU PANNEAU DES CLASSES





Début janvier, les Classes en 5 ont hissé sur le mur du château des Archevêques leur panneau arborant leur logo et leur devise « On se requinque avec les 5 » que nous pourrons lire toute cette année!

Cécile Bara 06 13 92 57 06 classesen5.irigny@gmail.com

AMBIANCE 3

ACTIVITÉS DE FIN DE TRIMESTRE

Nous vous souhaitons une excellente année 2025 espérant vous croiser lors de nos activités qui seront nombreuses ce semestre.

2 dates à retenir :

- la visite du musée Tomaseli à Lyon 9, le 12 février (renseignements au Club),
- le Carnaval au Club : ouvert à tous. Venez nombreux et déguisés le 6 mars à 14h.

Nous vous accueillons régulièrement tous les lundis et jeudis après midi de 14h à 17h au Club.

Le Bureau

Monique: 06 20 17 25 94 - Denise: 06 11 54 18 60

CACI

40^{èME} ÉDITION DU CARNAVAL D'IRIGNY: DIMANCHE 23 MARS

Venez participez et vous inscrire au banquet géant!

Menu:

Cuissot de bœuf à la broche Gratin dauphinois Dessert Boissons offertes



Les tickets sont d'ores et déjà en vente à 24 € auprès de la Maison de la Tour, du Tamaris et de la CACI avec un ticket de tombola offert !

Inscriptions possibles jusqu'au mardi 18 mars.

Les tickets de tombola sont également en vente à l'unité au prix de 2 €. Nombreux gros lots à gagner !

Important:

Des ventes exceptionnelles de tickets repas et de tombola auront lieu sur le marché les **mercredis 5 et 12 mars**, ainsi que les **samedis 8 et 15 mars**.

LIRE ET FAIRE LIRE











Marie-Eve

Marie Jo







Nani





Valérie

Une lectrice, puis trois, nous voilà six maintenant, et sans doute deux de plus pour l'année 2024-2025. Au fil des ans, ce petit groupe s'est constitué avec des arrivées, des départs, des interruptions (toujours forcées), qui n'émoussent pas le plaisir de partager notre passion de la lecture avec les enfants ...des plus petits aux plus grands.

Qui sont ces dames bizarres aux paniers décorés de moulin à vent, de rubans, clochettes ou autres colifichets et bourrés de livres colorés ? Quel bonheur quand les enfants les reconnaissent au coin d'une rue, à la Bibliothèque ou au marché!

Alors pour que vous les connaissiez aussi, nous voici ... Annick, Francine, Marie-Eve, Marie Jo, Muriel, Nani, Nicole, Valérie... et vous peut-être ?

Présente au Forum des Associations, « Lire et Faire lire Rhône et Métropole de Lyon »* est toujours à la recherche de nouveaux bénévoles et de nouvelles structures désireuses d'aider à la promotion de la lecture auprès du jeune public.

Les écoles maternelles Village, Billon et Dunand nous accueillent une à deux fois par semaine pendant la pause méridienne du périscolaire. l'école Antoine Truchet nous réserve un créneau du temps scolaire. Les Pôles Petite Enfance "Pain d'épice et chocolat", "Lutins d'Yvours", les Relais assistantes maternelles bénéficient aussi d'une lectrice. Doucement notre périmètre s'élargit, avec 2 moments périscolaires en écoles élémentaires Village et Dunand, et depuis peu le centre aéré de la Maison de la Tour nous a sollicitées, pour des balades contées et une animation de proximité pendant les vacances.

Avec les bibliothécaires, nous lisons lors de la Nuit de la Lecture, et à la Rentrée culturelle de Septembre en solo, en duo ou en trio....

* L'association fondée en 1999 à l'initiative d'Alexandre Jardin est portée par l'UNAF (Union nationale des associations familiales) et la Ligue de l'enseignement sur l'ensemble du territoire ; c'est un programme appelant les plus de 50 ans à transmettre aux enfants le plaisir de la lecture ; ni soutien scolaire, ni apprentissage, l'action de LFL se définit comme un programme d'ouverture à la « lecture plaisir » et de solidarité intergénérationnelle ; c'est un accompagnement dans la découverte du livre. Elle intervient sur IRIGNY depuis 2017.

REJOIGNEZ- NOUS pour cette belle expérience.

Béatrice GRAVAGNA, référente LFL IRIGNY, répond à vos questions au 06 24 19 70 63

lireetfairelire@laligue69.org - https://lireetfairelire69.wordpress.com Bureau LFL Rhône et Métropole de Lyon Tel: 04.72.60.04.78 - Mardi et Jeudi de 13H30 à 16H



Trouvez toutes vos plantations dans nos serres!





Fleurs annuelles et vivaces Plants de légumes **Aromatiques** Arbustes **Fruitiers** Compositions

> www.horticulture.rougy.com 04 78 51 83 21 horticulture.rougy@gmail.com





AEM RAMONAGE

RAMONAGE-CHEMINÉES & CHAUDIÈRES Pose inserts, poêles à bois et granulés 06.16.50.64.77 / 09.60.43.01.91

> 5, rue de la Halte - 69540 Irigny aem.ramonage@gmail.com



Agence de la Tour

Belle

Saint-Valentin!



La clé du bonheur est chez nous!

Nos estimations sont offertes

13, avenue de Bezange - 69540 IRIGNY

04 78 51 07 38



GARAGE REYNARD SAS

4 Allée de la fibre française 69540 IRIGNY





- MECANIQUE Véhicules toutes marques
- RENAULT MINUTE Entretien Rapide
- Démarche préfecture pour carte grise
- CARROSERIE PEINTURE Véhicules toutes marques
 - Tout Vitrage / Réparation d'impacts
 - Toutes assurances avec prêt de véhicule!
- VENTE DE VEHICULES
 - Neufs ou occasions / Location longue durée - Avec reprise de votre véhicule.
- **STATION DE LAVAGE HAUTE PRESSION & BORNE** ASPIRANTE AVEC BROSSE ANTI-RAYURES







garagereynard@gmail.com



04.78.50.53.53



Audioprothésiste indépendant_i

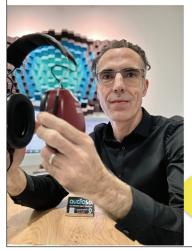
2, avenue de Bezange - 69540 IRIGNY



Bien entendre pour les fêtes de fin d'année!



- Bilan auditif* complet (tonal + vocal) et test de compréhension dans le bruit.
- Acouphénométrie et traitement person--nalisé de l'acouphène.



- Bouchons anti-eau et anti-bruit.
- Suivi d'appareillage gratuit pour les personnes déjà appareillées.
- In-Ear Monitors 🎵



* test à but non médical



ALIV BASKET

DU BASKET.... MAIS PAS QUE

L' ALIV Basket c'est aussi des moments conviviaux organisés par nos bénévoles, un GRAND MERCI à eux!

C'est également la formation à la table de marque et à l'arbitrage car cela permet de bien comprendre toutes les notions du jeu. Ceci participe au bon fonctionnement du club où ce sont les joueurs qui sifflent lors des rencontres. Les 3ème phases des championnats ont débuté.

Voici les prochains week-ends où vous pourrez venir supporter nos équipes au gymnase de Vernaison : 15 février, 15 et 22 mars.

Le Bureau



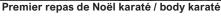
Président Sébastien Quettier : 06 95 85 74 00 Mail : contact@al-irigny-vernaison-basket.fr www.peakboutiqueclub.fr/24-al-irigny-vernaison (AL Irigny Vernaison

JSI KARATÉDO



PASSAGES DE GRADE, COMPETITION ET REPAS DE NOËL DE DECEMBRE 2024







Dernier salut de fin de cours de 2024 après distribution des cadeaux de Noël

Alors que l'année 2025 a débuté, avec son lot de nouveautés et ses bonnes résolutions (souvent sportives !), je vous propose une petite rétrospective sur le mois de décembre 2024 de la JSI Karatedo : comme chaque mois de décembre, nos débutants, adultes comme enfants, ont été confrontés au passage de ceinture. Chez les anciens, seule Chaïma était concernée, afin de passer en avance la demi-bleue. Nous avons été tant impressionnés que c'est la ceinture bleue entière qui lui a été attribuée. Bravo à elle et à tous nos débutants, qui se sont également bien débrouillés. Le travail paye !

Côté compétitions, une seule était organisée par la ligue : la coupe de Noël du 14 décembre. Décevante par son organisation, elle a tout de même permis à Lucie de faire ses premiers pas en compétition, et à Meldin, Inaya et Tiphaine de relever un dernier challenge en 2024. Enfin, le 20 décembre, après une session de jeux, les enfants ont reçu leurs cadeaux de Noël.

Ce fut ensuite aux ados et adultes de profiter du traditionnel repas de Noël. Pour la première fois, il a rassemblé les karatékas et les pratiquants du body karaté. Convivialité et rencontres ont donc marqué cette fin d'année 2024.

06 62 64 48 75 - alexia.tanlet@gmail.com

JSI JUDO

FETES, MEDAILLES ET FUN POUR TOUS!

La fin d'année a été joyeuse à la JS Irigny Judo Club avec notre repas festif où le Père Noël a comblé les enfants de cadeaux, dans une ambiance conviviale.

Dès janvier, nos jeunes lionceaux sont retournés en compétition avec enthousiasme, rapportant de belles médailles grâce à leur détermination sur les tatamis. Félicitations à eux pour ces résultats prometteurs!

Pour les vacances d'hiver, le club propose un stage multi-sport du 24 au 28 février 2025, ouvert à tous. Au programme : judo, patinoire, danse, badminton, activités manuelles et bien plus, de 8h à 17h. Une semaine de sport, d'amusement et de découverte pour s'épanouir et bouger en s'amusant! Retrouvez toutes ces informations sur notre site internet.

Prêt à enfiler le kimono? Venez découvrir le judo, un sport qui allie force, respect et esprit d'équipe pour petits et grands. Rejoignez-nous et révélez le judoka qui sommeille en vous!

Le Bureau







JSI AÏKIDO ET AÏKITAISO

Le mois de janvier a été riche en stages : préparation de grades, stages pour les jeunes ou pour les pratiquants les plus confirmés. Et en février, on poursuit sur cette belle dynamique!

Retrouvez toutes les informations utiles sur notre site internet.

Le Bureau

www.aikido-irigny.fr
Club d'Aïkido d'Irigny
Instagram : aikido.club.irigny

Aïkido

Cours tous niveaux adultes et adolescents :

- Lundi 20 h 30 / 22 h 00 - Mercredi 20 h 00 / 21 h 30

Cours enfants:

- Mercredi 17 h 30 / 18 h 45

Aïkitaïso

- Mercredi 19h / 20h





WWW.IRIGNY.FR

IRIGNY, UNE MOBILITÉ LOCALE À L'ÉCHELLE D'UNE MÉTROPOLE

Dans ce domaine, lrigny Ensemble souhaite faire un point de la situation et également pointer les enjeux à venir. Mais avant cela, il est important de définir ce terme. La mobilité peut être définie comme le rapport social au changement de lieu, c'est-à-dire comme l'ensemble des actions qui concourent au déplacement des personnes et des objets matériels.

Cela va de la marche, au déplacement en vélo, en véhicules, en transport en commune, mais également le transport logistique (approvisionnement d'entreprises de commerce, livraisons à domicile...)...

Parallèlement, il faut avoir à l'esprit que bon nombre de ces sujets ne sont pas une compétence directe des Commune. A Irigny, la Métropole de Lyon, le SYTRAL (TCL), l'État en ont la responsabilité. Nous pouvons par exemple rappeler que plus de 90% des voiries et des places de la commune sont propriétés de la Métropole de Lyon.

Pour autant, Irigny Ensemble fait avancer ces dossiers « Mobilités » en étant un acteur incontournable des organismes qui ont la responsabilité de mettre en œuvre les politiques liées aux déplacements. Il est indispensable de porter nos spécificités afin que les Irignois puissent bénéficier d'un réseau adapté à leurs besoins :

- Pour le centre-bourg et ses rues étroites la zone de rencontre à 20 km/heure, permet un partage des usagers de la voirie. Avec le maintien de l'offre de stationnement en lien avec entre autres les activités commerciales ou de services.
- La réhabilitation des voiries comme en partie celle du 11 novembre 1918 et la rue de Boutan, puis le réaménagement du Petit Chemin des Flaches, vont permettre d'aménager un cheminement sécurisé.
- La mise à disposition d'arceaux à vélo ou à trottinettes dans les écoles ou à l'extérieur des équipements publics, installés par la Commune, facilitent l'usage du deux roues,
- Un contact permanant avec les opérateurs TCL permet d'ajuster notre desserte en bus avec 3 lignes.

Par ailleurs, nous devons faire entendre notre voix et faire preuve de pugnacité auprès de la Métropole de Lyon sur les points suivants :

- L'aménagement de la route de Saint Genis Laval afin de permettre une desserte en bus jusqu'au pôle multimodale de Lyon-Sud,
- Les réhabilitations de voiries après les travaux d'ampleur que nous avons eues,
- L'impact de la zone à faible émission car nous sommes une des premières communes hors de la zone,
- Une liaison directe Est-Ouest toujours inexistante.

Ces dossiers majeurs restent synonymes d'un enjeu fort pour notre Commune.

Les 23 élu(e)s du groupe "Irigny Ensemble" irignyensemble@gmailcom

LA CULTURE À IRIGNY: ENTRE DÉCEPTIONS ET ESPOIRS

Après le départ du directeur du centre culturel, en avril 2022, le poste est resté vacant pendant une longue période. Ce choix délibéré de la majorité de ne pas procéder immédiatement à son remplacement nous a été justifié par la volonté de repenser la politique culturelle de la commune et d'apporter de nouvelles orientations. C'est en février 2023, presqu'un an après le départ de son prédécesseur, que la nouvelle responsable a été recrutée.

Pour la saison 2023/2024, la programmation s'est alors orientée davantage vers les jeunes et les familles, ce qui est plutôt une avancée vers un public auparavant peu sollicité. Cependant, cette démarche s'est faite au détriment de la diversité des spectacles. Les spectateurs fidèles, qui appréciaient une programmation riche et variée, se sont sentis délaissés.

Parallèlement, la majorité a voté l'intégration du budget du centre culturel au budget global de la commune ce qui, selon nous, réduit la transparence des dépenses consacrées à la culture.

La suppression des abonnements au profit d'un Pass Culture, ainsi que la baisse de la variété et de la qualité de certains spectacles, ont eu des conséquences directes : une chute préoccupante du taux de fréquentation tombé à 40 % en 2023. Ceci est d'autant plus désolant quand on connaît les capacités techniques et les performances offertes par la salle du Sémaphore.

Nous avons réagi de nombreuses fois à cette nouvelle politique qui a conduit à une perte de richesse dans la programmation ainsi qu'à une fréquentation minimale.

Après de nombreuses alertes, la majorité a enfin reconsidéré, pour la saison 2024/2025, sa politique culturelle. Elle reste néanmoins en deçà des attentes de nos concitoyens.

Quelques nouvelles cependant plus enthousiasmantes sont à signaler.

La culture, c'est aussi l'offre de lecture publique. Les bibliothécaires, reconnues pour leur accueil chaleureux et leur professionnalisme, sont particulièrement appréciées des lecteurs. Les animations qu'elles organisent, toujours créatives et engageantes, sont plébiscitées par le public. Malheureusement, les locaux exigus de la bibliothèque limitent son potentiel. Un projet de rénovation, d'extension et d'amélioration de l'accessibilité serait essentiel pour mieux répondre aux besoins de tous les usagers.

La culture, c'est aussi la Biennale de la danse qui rencontre un succès grandissant. Cet événement démarrera le 7 septembre 2025 par un défilé dans les rues de Lyon qui rassemblera plus de 4 000 participants amateurs et professionnels de la Région. Irigny participera aux côtés des communes de Brignais, La Mulatière, Oullins- Pierre Bénite. Le projet artistique « Let's Re-Jam » a déjà conquis de nombreux participants. Des ateliers préparatoires sont organisés pour permettre à chacun de s'investir. Le rendez-vous est donné pour un défilé haut en couleurs, symbole de créativité et de partage.

Espérons que cet événement insufflera un vent de dynamisme à la vie culturelle d'Irigny. Car la culture est une richesse à préserver et à faire grandir, pour le plaisir et l'épanouissement de toutes et tous.

Les 6 élu(e)s de la liste Nouvel Elan pour Irigny contact@nouvel-elan-irigny.fr

IMMOBILIER

Cherche un logement T2 ou T3 à louer à Irigny ou environs.
 Loyer autour de 700 € - (Garant assuré)

Tél. 06 79 25 75 76

• Loue appartement tout conforf à Empuriabrava (Esp.) pour 4/5 personnes. A proximité des commerces, avec une grande piscine, place de parking, clim.

Tél. 06 59 58 31 23

• Loue studio tout confort à Valras-Plage pour 4 personnes. A proximité de la plage, parking.

Tél. 06 61 18 10 74 ou 06 59 58 31 23

DIVERS

• Vends trench Burberry taille S, de couleur bleu marine en très bon état. Prix : 170 € Photos sur demande.

Tél. 06 71 85 52 04

• Vends siège neuf adaptable sur baignoire. Prix : 20 € ; luminaire style lanterne en verre avec armature dorée. Prix : 10 € ; caisse de transport pour chat. Prix : 5 €.

Tél. 06 24 01 70 65

• Vends coffre de toit (légère fente) grande capacité, marque Thule. Dimensions : 235 x 65 x 37 cm. Prix : 60 € ; barre de toit marque Auto Maxi avec système anti-vol à clés. Prix : 70 € ; poche kangourou (jusqu'à 9 kg) marque Baby Björn (port bébé face à soi ou face à la route). Prix : 30 €.

Tél. 07 71 27 61 23

 Vends rollers homme en très bon état. Taille 42, marque Salomon. Vends également protections pour genoux et coudes.

Tél. 06 50 32 21 30

• Vends vélo 26 pouces Bitwin 5 original, le vélo est en parfait état, achat neuf et peu utilisé sans assistance électrique, vendu avec un panier adapté au vélo et acheté à part état comme neuf. Prix : 180 €.

Tél. 06 71 85 52 04

• Vends montre GUESS en très bon état, pile de la montre changée avec certificat de garantie. Prix : 85 €.

Tél. 06 71 85 52 04

• Vends meuble en bois et 6 chaises : table (2m de long x 80 cm de large) ; meuble TV ; meuble d'angle et d'autres petits meubles.

Tél. 06 59 58 31 23

Vends four posable, peu utilisé, marque Delonghi. Prix : 70 €
 Petit congélateur 3 litres, marque Curtiss. Prix : 40 €
 Vélo Décathlon, à réviser, marque Rochrider. Prix : 30 €

Tél. 06 45 01 62 09

• Vends meuble TV d'angle en chêne clair (longueur : 128 cm, largeur : 48 cm, hauteur : 74 cm) ; commode en bois (longueur : 104 cm, largeur : 52 cm, hauteur : 85 cm) ; lit bébé en bois à barreaux.

Tél. 06 83 43 64 92

EMPLOI

• Association sportive irignoise recherche pour la fin de l'année 2025 : un(e) comptable salarié(e) expérimenté(e) C.D.I. à temps partiel. Missions : gestion des paies et déclarations sociales ; contrôle des écritures et clôture de la comptabilité.

Candidature à : jsi.irigny69540@gmail.com

• Etudiante en première année d'école d'étiopathie, titulaire du PSC1, disponible les week-ends et pendant les vacances scolaires pour garder vos enfants et/ou vos animaux sur Irigny et ses alentours.

Tél. 06 12 84 71 49

• Professeur de mathématiques inscrite au Cesu, donne cours de soutien de la primaire à la terminale.

Tél. 06 19 68 14 00

• Étudiante en architecture d'intérieur et animatrice pour enfants en parallèle, propose ses services. Disponible les après-midi et en soirée pour baby-sitting ainsi que pour aider les enfants à faire leurs devoirs jusqu'en classe de 3ème notamment pour le français et l'espagnol. De tempérament créative et joyeuse, sera en mesure d'organiser des activités adaptées à l'âge et aux envies des enfants pour les divertir. Formation au PSC1 (diplôme des premiers secours)

Tél. 07 58 28 20 90

• Femme sérieuse, véhiculée, cherche ménage + repassage le lundi matin. 3 ou 4h. 10 € /heure.

Tél. 06 22 60 86 51

• Professeure de mathématiques inscrite au Service à la personne, donne cours de maths jusqu'en Terminale. Possibilité de stage de remédiation pendant les vacances scolaires.

Tél. 06 19 68 14 00

• Étudiant en faculté, grand frère de 2 petites sœurs et habitué à garder des enfants, propose ses services de baby-sitting les week-ends et vacances scolaires.

Tél. 07 69 81 69 50

• Étudiant sérieux et motivé, propose ses services pour des tâches extérieures à domicile sur Irigny et les environs. Peut s'occuper du ramassage des feuilles, du rangement du bois, du nettoyage de voitures, des vitres, ainsi que de petites courses et du débarras d'encombrants...

Tél. 06 26 47 06 89

AUTOMOBILE

• Vends 308 GT Line rouge, année 2018, toit panoramique, pneus Michelin,10 000 km. Prix : 17 000 €

Tél. 06 24 01 70 65

 Vends deux roues équipées de pneus ayant très peu roulés (moins de 500 km), équilibrées par garage Renault au montage (nov. 2022). Pneu Uniroyal 155/70 R13 75T D B B 70 RAINEX-PERT 3. Les roues sont à démonter sur le véhicule (Twingo) et à remplacer par d'autres roues quel que soit l'état des pneus (au moins une roue de remplacement est à fournir).

Tél. 06.51.82.15.55

FÉVRIER

JEUDI 13

ATELIER MÉMOIRE pour les seniors, à partir de 9h30, dans la salle multi-activités

MARDI 18



ATELIER SENIORS "BIEN VIVRE À DOMICILE"

DÉCOUVREZ DES IDÉES ET ASTUCES POUR OPTIMISER ET SÉCURISER SON LOGEMENT

- Présentation de solutions d'aménagement pour votre logement
- Découverte d'aides techniques
- Conseils adaptés

MARDI 18 FÉVRIER À 14H – SALLE VIGIER

Inscriptions auprès du CCAS au 04 72 30 76

+ d'infos sur www.irigny.fr

MARS

MARDI 11

ANIMATION SENIORS - Après-midi Loto, à 14h30, en salle multi-activités

VENDREDI 14

Soirée Jeux, organisée par le Conseil Municipal des Enfants, de 17h à 20h, en salle Passerelles

VENDREDI 14 ET SAMEDI 15



SAMEDI 15

MATINÉE DE NETTOYAGE DE LA ZONE AGRICOLE ET NA-TURELLE, départ à 9h du parking du Centre Culturel de Champvillard

JEUDI 20

APRÈS-MIDI DÉCOUVERTE DU JEUX VIDÉO, à partir de 17h30, en salle Passerelles

DIMANCHE 23

40ème Carnaval d'Irigny

DU VENDREDI 28 AU DIMANCHE 30

SEMAINE DE PRINTEMPS de l'Association Musicale d'Irigny

Retrouvez toutes les informations communales en temps réel sur :



f Ville d'Irigny /



newsletter mensuelle / : www.irigny .fr







MAIRIE: 7 avenue de Bezange - CS 80002 - 69540 IRIGNY Tél. 04 72 30 50 50

Courriel: mairie@irigny.fr Directrice de la publication : Mme le Maire d'IRIGNY Impression: Imprimerie Courand & Associés - 38230 Tignieu Retrouvez Les Échos de la Tour sur www.irigny.fr

Dépôt légal : FÉVRIER 2025

